

NOVEMBRE 2025

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2024
2025

Cégep de l'Outaouais

Rapport financier annuel

au 30 juin 2025

Rapport financier annuel

État des résultats	1
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État des gains et pertes de réévaluation	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Annexe 1 - Sommaire des affectations du solde de fonds	9
Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités	10
Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MES	12
Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)	13
Annexe 5 - Créditeurs	14
Annexe 6 - Apports et revenus reportés	15
Notes complémentaires	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel de l'Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Collège d'enseignement général et professionnel de l'Outaouais (ci-après le « Cégep »), inclus dans le rapport financier annuel, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025 et les états des résultats, de l'évolution du solde de fonds, des gains et pertes de réévaluations et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes 1 à 6.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Cégep au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Cégep conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Cégep à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à

Société de comptables professionnels agréés

101-259, boul. St-Joseph, Gatineau (Québec) J8Y 6T1

T : 819.771.7381 F : 819.771.3089 www.levesquemarchandwelch.ca

Membre indépendant de BKR International

la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Cégep ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Cégep.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Cégep;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Cégep à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les

états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Cégep à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lévesque Marchand Welch, SENCRL ¹

Gatineau, Québec
Le 13 novembre 2025

¹ Par Ricky Dumont, CPA auditeur

Cégep de l'Outaouais

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

Page 1

			01	02	03	04	05	06	07		
Annexes			Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
				2025	2024	2025	2024	2025	2024		
							Redressé (note 3)		Redressé (note 3)		
Revenus											
Subventions											
- Gouvernement du Québec											
01	2	- Ministère de l'Enseignement supérieur (MES)	note	79 344 760	67 277 945	2 143 167	2 661 277	81 487 927	69 939 222	01	
02	2	- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)	note	570 855	1 278 240			570 855	1 278 240	02	
03	2	- Autres ministères et organismes du gouv. du Qc	note	115 333	2 024 687			115 333	2 024 687	03	
04	2	- Entreprises du gouvernement	note							04	
05	2	- Gouvernement fédéral	note	65 549	21 498	0	2 943	65 549	24 441	05	
06	2	- Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec	note		19 048				19 048	06	
07	2	Revenus provenant d'autres organismes	note	3 136 182	757 014			3 136 182	757 014	07	
08	2	Droits d'inscriptions, scolarité et droits afférents	note	2 788 821	2 368 423			2 788 821	2 368 423	08	
09	2	Vente de biens et services	note	896 290	934 684			896 290	934 684	09	
10	2	Locations	note	677 910	691 808			677 910	691 808	10	
Amortissement des apports reportés											
- Gouvernement du Québec											
11		- MES	note			5 350 471	5 505 937	5 350 471	5 505 937	11	
12		- Autres	note			278 710	478 376	278 710	478 376	12	
13		- Entreprises du gouvernement	note							13	
14		- Gouvernement fédéral	note			230 608	212 512	230 608	212 512	14	
15		- Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec	note							15	
16		- Autres organismes	note							16	
17	2	Revenus d'intérêts	note	535 950	1 125 485			535 950	1 125 485	17	
18	2	Autres revenus	note	1 006 141	1 172 692	3 373		1 009 514	1 172 692	18	
19		Total		89 137 791	77 671 524	8 006 329	8 861 045	97 144 120	86 532 569	19	

Cégep de l'Outaouais

État des résultats (Suite)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

Page 2

			01	02	03	04	05	06	07	
				Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total		
				2025	2024	2025	2024	2025	2024	
							Redressé (note 3)		Redressé (note 3)	
Charges										
20	2	Salaires et avantages sociaux - Enseignants	note	48 509 931	43 234 675			48 509 931	43 234 675	20
21	2	Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	note	26 892 061	23 257 527			26 892 061	23 257 527	21
22	2	Communications et informations	note	496 962	490 693			496 962	490 693	22
23	2	Fournitures et matériel	note	4 636 349	4 131 010			4 636 349	4 131 010	23
24	2	Services, honoraires et contrats, locations	note	4 985 718	4 164 393			4 985 718	4 164 393	24
25	2	Autres charges	note	819 238	605 646		20 887	819 238	626 533	25
26	2	Frais d'intérêts et de financement sur les dettes long terme	note			2 198 170	2 544 995	2 198 170	2 544 995	26
27		Frais d'intérêts sur les emprunts court terme	note	129 485	113 107			129 485	113 107	27
28		Dépenses pour les résidences étudiantes	note							28
29		OMHS - Charges de désactualisation et autres dépenses	note			554 024	209 743	554 024	209 743	29
30		Amortissement des immobilisations	note			5 819 601	5 784 525	5 819 601	5 784 525	30
31		Amortissement des actifs incorporels	note							31
32		Biens non capitalisables	note			83 950	1 158	83 950	1 158	32
33		Total des charges		86 469 744	75 997 051	8 655 745	8 561 308	95 125 489	84 558 359	33
Autres revenus (charges)										
34		- Perte sur la radiation d'immobilisations	note							34
35		- Moins-value sur les immobilisations	note							35
36		- Moins-value sur les placements	note							36
37		- Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	note			135	1 555	135	1 555	37
38		- Gain (perte) sur la cession d'actifs incorporels	note							38
39		- Gain (perte) sur la disposition de placements	note							39
40		- Gain (perte) de change	note							40
41		Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges		2 668 047	1 674 473	(649 281)	301 292	2 018 766	1 975 765	41

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de l'Outaouais

État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

Page 3

		01	02	03	04	05	06	07	
Annexes	Notes	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
		2025	2024	2025	2024	2025	2024		
					Redressé (note 3)		Redressé (note 3)		
01	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice avant redressements	9 947 709	8 274 017	5 825 255	5 685 970	15 772 964	13 959 987	01	
02	Redressements affectant les exercices antérieurs	note		(2 209 319)	(2 372 107)	(2 209 319)	(2 372 107)	02	
03	Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice redressé	9 947 709	8 274 017	3 615 936	3 313 863	13 563 645	11 587 880	03	
04	2 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	note	1 674 473	(649 281)	301 292	2 018 766	1 975 765	04	
05	Apports reçus à titre de dotations	note						05	
06	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	note						06	
07	Virements interfonds	note	(22 872)	(781)	22 872	781		07	
08	Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice		12 592 884	9 947 709	2 989 527	3 615 936	15 582 411	13 563 645	08

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de l'Outaouais

État des gains et pertes de réévaluation

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

Page

		01	02		03	04		05		06		07		
		Notes	Fonds de Fonctionnement			Fonds des immobilisations				Total				
			2025	2024		2025	2024			2025		2024		
01	Solde au début de l'exercice avant redressements													01
02	Redressements affectant les exercices antérieurs													02
03	Solde au début de l'exercice redressé		\$	\$		\$	\$			\$		\$	\$	03
Gains (pertes) non réalisés sur les éléments à la juste valeur														
04	- Placements de portefeuille	note												04
05	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note												05
06	- Autres	note												06
Gains (pertes) de change non réalisés														
07	- Placements de portefeuille	note												07
08	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note												08
09	- Autres	note												09
Gains (pertes) réalisés sur les éléments à la juste valeur, reclassés dans les résultats														
10	- Placements de portefeuille	note												10
11	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note												11
12	- Autres	note												12
Gains (pertes) de change réalisés, reclassés dans les résultats														
13	- Placements de portefeuille	note												13
14	- Dérivés et dettes à la juste valeur	note												14
15	- Autres	note												15
16	Solde à la fin de l'exercice		\$	\$		\$	\$			\$		\$	\$	16

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de l'Outaouais

État de la situation financière

Au 30 juin 2025

		01	02	03	04	05	06	07		
Annexes		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
ACTIF			2025	2024	2025	2024	2025	2024		
						Redressé (note 3)		Redressé (note 3)		
Actif à court terme										
01	- Trésorerie et équivalents de trésorerie	note	27 287 728	25 974 128	129 861	20 878	27 417 589	25 995 006	01	
02	- Placements	note							02	
03	- Intérêts courus à recevoir	note	38 910	110 378	1 033		39 943	110 378	03	
04	- Débiteurs	note 4	8 549 580	5 001 384	905 554	579 021	9 455 134	5 580 405	04	
05	4 - Subventions à recevoir	note		461 398	457 603	543 761	457 603	1 005 159	05	
06	- Stocks de fournitures	note							06	
07	- Stocks destinés à la vente	note							07	
08	- Avances interfonds	note 5	223 361	182 602					08	
09	- Charges payées d'avance	note	323 678	440 083			323 678	440 083	09	
10	- Autres actifs à court terme	note							10	
11	Total actif à court terme		36 423 257	32 169 973	1 494 051	1 143 660	37 693 947	33 131 031	11	
Actif à long terme										
12	4 - Subventions à recevoir	note			86 964 353	93 337 534	86 964 353	93 337 534	12	
13	- Placements	note							13	
14	- Immobilisations et constructions en cours	note 6			85 510 038	75 623 510	85 510 038	75 623 510	14	
15	- Actifs incorporels	note							15	
16	- Autres actifs à long terme	note							16	
17	Total de l'actif à long terme		\$	\$	172 474 391	168 961 044	172 474 391	168 961 044	17	
18	Total de l'actif		36 423 257	32 169 973	173 968 442	170 104 704	210 168 338	202 092 075	18	

Cégep de l'Outaouais

État de la situation financière

Au 30 juin 2025

(Suite)

		01	02	03	04	05	06	07		
Annexes		Note	Fonds de Fonctionnement		Fonds des immobilisations		Total			
Passif			2025	2024	2025	2024	2025	2024		
						Redressé (note 3)		Redressé (note 3)		
Passif à court terme										
19		- Emprunts à court terme	note 8		9 413 878	7 969 160	9 413 878	7 969 160	19	
20	5	- Créditeurs	note	15 143 101	3 771 130	1 216 700	18 914 231	18 391 552	20	
21		- Montants en transit	note						21	
22	4	- Subventions perçues en trop	note	2 039 618			2 039 618		22	
23	6	- Apports reportés	note	4 138 674	2 356 830		4 138 674	2 356 830	23	
24	6	- Revenus reportés	note 7	2 508 980	2 690 582		2 508 980	2 690 582	24	
25		- Dus interfonds	note 5		223 361	182 602			25	
26		- Intérêts courus	note		457 603	543 761	457 603	543 761	26	
27		- Autres passifs à court terme	note						27	
28		- Portion à court terme de la dette à long terme	note 10		23 937 564	10 038 297	23 937 564	10 038 297	28	
29		Total du passif à court terme		23 830 373	37 803 536	19 950 520	61 410 548	41 990 182	29	
30		- Dette à long terme	note 10		44 941 130	68 840 977	44 941 130	68 840 977	30	
31		- Passif au titre des sites contaminés	note						31	
32		- Passif OMHS	note 11		4 523 976	4 511 782	4 523 976	4 511 782	32	
33	6	- Apports reportés	note		83 710 273	73 185 489	83 710 273	73 185 489	33	
34		- Autres passifs à long terme	note						34	
35		Total du passif à long terme		\$	133 175 379	146 538 248	133 175 379	146 538 248	35	
36		Total du passif		23 830 373	170 978 915	166 488 768	194 585 927	188 528 430	36	
SOLDE (INSUFFISANCE) DE FONDS										
Non grevé d'affectations										
37		- Liés aux activités	note	692 884			692 884	947 709	37	
38		- Cumul des gains (pertes) de réévaluation	note		947 709				38	
Grevés d'affectations										
39	1	- Origine interne	note	11 900 000			11 900 000	9 000 000	39	
40		- Origine externe à titre de dotations	note						40	
41		Investi en immobilisations	note		2 989 527	3 615 936	2 989 527	3 615 936	41	
42		Total solde de fonds		12 592 884	2 989 527	3 615 936	15 582 411	13 563 645	42	
43		Total du passif et du solde de fonds		36 423 257	173 968 442	170 104 704	210 168 338	202 092 075	43	

Les lignes "Avances interfonds" et "Dus interfonds" doivent être considérées ensemble et donner 0 aux colonnes « Total ».

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de l'Outaouais

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

	01	02	
	2025	2024	
		Redressé (note 3)	
Activités de fonctionnement			
01 Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	2 018 766	1 975 765	01
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
02 - Perte sur la radiation d'immobilisations			02
03 - Moins-value sur les immobilisations			03
04 - Moins-value sur les placements			04
05 - Gain ou perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(135)	(1 555)	05
06 - Gain ou perte sur la cession d'actifs incorporels			06
07 - Gain ou perte sur la disposition de placements			07
08 - Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(5 859 789)	(6 196 825)	08
09 - Amortissement des immobilisations	5 819 601	5 784 525	09
10 - Amortissement des actifs incorporels			10
11 - Amortissement des frais d'émission et de gestion reportés liés aux dettes	58 531	63 700	11
12 - Amortissement de l'escompte ou de la prime sur les obligations			12
13 - Amortissement du Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)		20 835	13
14 - Subvention non monétaire pour remboursement d'emprunt	(7 348 711)	(7 393 498)	14
- Autre élément hors caisse :			
15 Obligations OMHS réglées durant l'année		(26 526)	15
16 Ajustement apport reporté OMHS négatif suite à la révision d'estimation	(287 731)		16
17 Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement (note 14)	4 754 799	(1 553 586)	17
18 Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(844 669)	(7 327 165)	18
Activités d'investissement en immobilisations			
19 Acquisition d'immobilisations corporelles (a)	(13 405 801)	(8 306 153)	19
20 Cession d'immobilisations corporelles (b)	137	1 555	20
21 Acquisition d'actifs incorporels			21
22 Cession d'actifs incorporels			22
23 OMHS - Charge de désactualisation et autres dépenses	554 024	209 743	23
Autre activité d'investissement en immobilisations :			
24			24
25 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(12 851 640)	(8 094 855)	25

Cégep de l'Outaouais

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

(Suite)

Activités de placement		01	02	
26	Acquisition de placements			26
27	Cession de placements			27
Autre activité de placement				
28				28
29	Flux de trésorerie liés aux activités de placement	\$	\$	29
Activités de financement				
30	Variation des emprunts à court terme	1 444 718	(858 362)	30
31	Encaissement de dette à long terme		9 879 076	31
32	Remboursement de dette à long terme	(2 710 400)	(2 584 864)	32
33	Frais d'émission et de gestion des emprunts long terme		(42 617)	33
34	Escompte ou prime sur les obligations			34
35	Apports reçus à titre de dotations			35
36	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables			36
37	Apports reportés liés à l'acquisition d'immobilisations	16 384 573	8 474 243	37
Autres éléments liés aux activités de financement				
38				38
39				39
40	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	15 118 891	14 867 476	40
41	Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 422 582	(554 544)	41
42	Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	25 995 007	26 549 551	42
43	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	27 417 589	25 995 007	43
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2025	2024	
44	Encaisse	27 329 652	25 875 605	44
45	Espèces, effets en main et dépôts en circulation			45
46	Équivalents de trésorerie			46
47	Découvert bancaire			47
48	Chèques en circulation	87 937	119 402	48
49	Total	27 417 589	25 995 007	49
50	(a) Les acquisitions comprennent des immobilisations reçues à titre d'apport. Ces transactions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de	0		50
51	(b) Les cessions comprennent des immobilisations transférées à titre d'apport. Ces transactions sont sans effet sur la trésorerie et totalisent un montant de	0		51
52				52

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier annuel.

Cégep de l'Outaouais

Annexe 1 - Sommaire des affectations du solde de fonds

Fonds de fonctionnement

Au 30 juin 2025

Projets relatifs au fonctionnement

	Description 01	Numéro de résolution du CA ou de l'exécutif 02	2025-2026 03	2026-2027 04	2027-2028 et subséquentes 05	Total 06	
01	Réserve pour affectation de la résorption						01
02	du déficit anticipé en fonctionnement	CA-594.9	5 000 000			5 000 000	02
03	Réserve organisationnelle et sur-embauche	CA-594.9	1 500 000			1 500 000	03
04	Réserve stratégique (PS-PAAR 26-29)	CA-594.9	400 000			400 000	04
05							05
06							06
07							07
08							08
09							09
10							10
11							11
12							12
13							13
14							14
15							15
16							16
17							17
18							18
19	TOTAL		6 900 000	\$	\$	6 900 000	19

Projets relatifs aux investissements (portion à la charge du Cégep)

	Description 01	Numéro de résolution du CA ou de l'exécutif 02	2025-2026 03	2026-2027 04	2027-2028 et subséquentes 05	Total 06	
20	Réserve pour affectation de la résorption						20
21	du déficit anticipé en investissements	CA-594.9	5 000 000			5 000 000	21
22							22
23							23
24							24
25							25
26							26
27							27
28							28
29							29
30							30
31							31
32							32
33							33
34							34
35							35
36							36
37							37
38	TOTAL		5 000 000	\$	\$	5 000 000	38
39	GRAND TOTAL		11 900 000	\$	\$	11 900 000	39

Cégep de l'Outaouais

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

Page 10

	01	02	03	04	05	06	
	Enseignement régulier 2025	2024	Formation continue 2025	2024	Cours d'été 2025	2024	
01 Résultats de l'analyse du MES de l'année antérieure	(377 491)	(280 408)	58 120	8 966			01
02 MES - Revenus de transfert pour l'exercice courant	76 932 513	65 393 294	2 390 296	1 814 771			02
03 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale			570 855	1 278 240			03
04 Autres ministère et organismes du gouv. du Qc		146 741		1 806 378			04
05 Entreprises du gouvernement							05
06 Subventions du gouvernement fédéral	65 549	17 898		3 600			06
07 Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec							07
08 Autres organismes	1 245 586	411 002	1 401 231	175 012			08
09 Droits d'inscriptions, scolarité et droits afférents	2 561 767	2 231 291	183 044	95 593	44 010	41 539	09
10 Ventes de biens et services	183 630	93 519	747	548			10
11 Locations	350						11
12 Autres revenus	1 524 276	2 206 138	2 246	2 589			12
13 Facturation interne	(186 800)		186 800				13
14 TOTAL DES REVENUS	81 949 380	70 219 475	4 793 339	5 185 697	44 010	41 539	14
15 CHARGES							15
15 Résultats de l'analyse du MES de l'année antérieure							15
16 Salaires et avantages sociaux des enseignants	44 605 783	39 330 946	2 352 634	2 054 174	113 432	103 712	16
17 Coûts de convention et avantages sociaux des enseignants	1 361 663	1 554 914					17
18 Salaires et avantages sociaux des autres personnels	22 928 309	19 957 369	1 542 248	1 662 418			18
19 Coûts de convention et avantages sociaux des autres personnels	1 347 614	925 890					19
20 Communications et informations	460 017	406 396	13 396	62 381			20
21 Fournitures et matériel	4 457 669	3 967 708	114 252	132 560			21
22 Services, honoraires et contrats, locations	4 257 031	3 462 556	114 332	61 087			22
23 0 Autres charges	864 544	591 022	2 413	6 838			23
24 Facturation interne	30 205	14 972	(10 248)	(2 494)			24
25 TOTAL DES CHARGES	80 312 835	70 211 773	4 129 027	3 976 964	113 432	103 712	25
26 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES	1 636 545	7 702	664 312	1 208 733	(69 422)	(62 173)	26

Cégep de l'Outaouais

Annexe 2 - Résultats détaillés par centre de responsabilités

Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

(Suite)

(Suite)

Champs 1000 à 9000

07		08		09		10		11		12		13		14	
Centres de technologie		Services auxiliaires		Centre collégial de formation à distance		Total									
2025		2024		2025		2024		2025		2024		2025		2024	
REVENUS Résultats de l'analyse du MES de l'année antérieure												(319 371) (271 442)			
MES - Revenus de transfert pour l'exercice courant		341 322										79 664 131		67 549 387	
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale												570 855		1 278 240	
Autres ministère et organismes du gouv. du Qc		71 568										115 333		2 024 687	
Entreprises du gouvernement															
Subventions du gouvernement fédéral												65 549		21 498	
Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec		19 048												19 048	
Autres organismes		333 225		156 140		171 000						3 136 182		757 014	
Droits d'inscriptions, scolarité et droits afférents												2 788 821		2 368 423	
Ventes de biens et services		144 197		311 575		529 042						896 290		934 684	
Locations				567 716		691 808						677 910		691 808	
Autres revenus		3 510		20 830		68 620						1 542 091		2 298 177	
Facturation interne															
TOTAL DES REVENUS		937 587		764 343		1 413 475		1 460 470		\$		\$		89 137 791	
CHARGES Résultats de l'analyse du MES de l'année antérieure															
Salaires et avantages sociaux des enseignants		14 148		38 609		62 271		152 320				47 148 268		41 679 761	
Coûts de convention et avantages sociaux des enseignants												1 361 663		1 554 914	
Salaires et avantages sociaux des autres personnels		888 918		604 117		184 972		107 733				25 544 447		22 331 637	
Coûts de convention et avantages sociaux des autres personnels												1 347 614		925 890	
Communications et informations		13 459		19 969		10 090		1 947				496 962		490 693	
Fournitures et matériel		46 165		13 681		18 263		17 061				4 636 349		4 131 010	
Services, honoraires et contrats, locations		127 148		262 619		487 207		378 131				4 985 718		4 164 393	
Autres charges		4 795		11 066		76 971		109 827				948 723		718 753	
Facturation interne		448				(20 405)		(12 478)							
TOTAL DES CHARGES		1 095 081		950 061		819 369		754 541		\$		\$		86 469 744	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS PAR RAPPORT AUX CHARGES		(157 494)		(185 718)		594 106		705 929		\$		\$		2 668 047	

Cégep de l'Outaouais

Annexe 3 - Subventions et amortissement des apports reportés - MES

Fonds des immobilisations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025

Subventions du MES		01	02	
Subventions de transfert :		2025	2024	
			Redressé (note 3)	
01	- Subventions - Remboursements pour les dettes sur résidences dont le cégep n'est pas propriétaire (SHQ)			01
02	- Subventions - Frais d'intérêts sur les emprunts temporaires financés par le Ministère	163 094	364 958	02
03	- Subventions - Frais d'intérêts sur les emprunts à long terme financés par le Ministère	2 057 756	2 042 375	03
04	- Subventions relatives aux projets d'investissement			04
05	- Variation de la subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés			05
06	- Subventions - Autres			06
07	Total - Subventions de transfert du MES	2 220 850	2 407 333	07
08	Variation de la subvention à recevoir - Intérêts courus des emprunts à court terme financés par le MES	(77 683)	30 942	08
09	Variation de la subvention à recevoir - Intérêts courus des emprunts à long terme financés par le MES			09
10	Total provenant du MES	(77 683)	30 942	10
Revenus relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations				
11	- Revenus relatifs aux charges de désactualisation et autres charges (Amiante)		141 001	11
12	- Revenus relatifs aux charges de désactualisation et autres charges (Autres OMHS)		82 001	12
13	Total des revenus relatifs aux OMHS	\$	223 002	13
Amortissement des apports reportés - MES				
14	Amortissement des apports reportés liés au remboursement des frais d'émission et de gestion des emprunts	58 530	61 534	14
15	Amortissement des apports reportés liés aux acquisitions d'immobilisations financées par le MES	5 291 941	5 444 403	15
16	Amortissement des apports reportés liés aux obligations relatives à la mise hors service d'immobilisations			16
17	Total - MES	5 350 471	5 505 937	17

Cégep de l'Outaouais

Annexe 4 - Subventions à recevoir (perçues en trop)

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2025

		Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations		
		01	02	03	04	
		2025	2024	2025	2024	
01	Subvention à recevoir (perçue en trop) - Revenu de transfert exercice courant	(2 039 618)	461 398			01
02	Subvention à recevoir - Passif au titre des sites contaminés					02
03	Subv. à recevoir relative aux projets d'investissement et à la dette à long terme			82 463 231	88 917 355	03
04	Subvention à recevoir - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations			4 501 122	4 420 179	04
05	Subvention à recevoir - Autres MES :					05
06	Marge de crédit			20 204	28 679	06
07						07
08	Intérêts courus des emprunts à court terme subventionnés par le MES			437 399	515 082	08
09	Intérêts courus des emprunts à long terme subventionnés par le MES					09
10	Sous-total à recevoir (perçu en trop) - MES	(2 039 618)	461 398	87 421 956	93 881 295	10
Autres ministères et organismes du gouvernement provincial						
11	Subventions à recevoir					11
12	Subventions (perçues en trop)					12
13	Sous-total	\$	\$	\$	\$	13
ORGANISMES LIÉS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL						
14	Subventions à recevoir					14
15	Subventions (perçues en trop)					15
16	Sous-total	\$	\$	\$	\$	16
AUTRES ORGANISMES						
17	Subventions à recevoir					17
18	Subventions (perçues en trop)					18
19	Sous-total	\$	\$	\$	\$	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS À RECEVOIR	\$	461 398	87 421 956	93 881 295	20
21	Subventions à recevoir présentées à court terme		461 398	457 603	543 761	21
22	Subventions à recevoir présentées à long terme			86 964 353	93 337 534	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS PERÇUES EN TROP	2 039 618	\$	\$	\$	23

Cégep de l'Outaouais

Annexe 5 - Créditeurs

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2025

		Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations		
		01	02	03	04	
		2025	2024	2025	2024	
01	Comptes à payer et frais courus	2 334 469	2 102 595			01
02	Comptes à payer et frais courus sur les immobilisations					02
03	Comptes à payer et frais courus sur les immobilisations financées par le MES			3 322 260	1 156 711	03
04	Comptes à payer et frais courus - biens non capitalisables					04
05	Comptes à payer et frais courus - biens non capitalisables financés par le MES					05
06	Comptes à payer liés au MES					06
07	Salaires et avantages sociaux à payer	2 019 883	2 682 847			07
08	Vacances à payer	9 140 976	10 673 156			08
09	Provision pour congés de maladie non monnayables	409 160	345 125			09
10	Provision pour pertes sur les interventions financières garanties					10
11	Autres provisions	1 238 613	1 371 129			11
12	Provisions relatives aux négociations des conventions collectives					12
13	Retenues sur contrat à payer					13
14	Retenues sur contrat à payer pour les immobilisations financées par le MES			448 870	59 989	14
15	Autres éléments créditeurs					15
16	Total des créditeurs	15 143 101	17 174 852	3 771 130	1 216 700	16

Cégep de l'Outaouais

Annexe 6 - Apports et revenus reportés

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2025

		Fonds de fonctionnement		Fonds des immobilisations	
		01	02	03	04
Apports reportés		2025	2024	2025	2024
Gouvernement du Québec					Redressé (note 3)
MES					
01	- Perfectionnement - Enseignants	74 730	74 699		
02	- Perfectionnement - Autres personnels	210 944	163 872		
03	- Allocations spécifiques	2 370 528	2 024 790		
04	- Sous-embauche	1 190 419			
05	- Charges à la formation continue reportées	210 338	87 348		
06	- Remboursement des frais d'émission et de gestion liés aux emprunts financés par le MES			208 663	267 194
07	- Certifications de crédit destinées à l'acquisition d'immobilisations				
08	- Autres	81 715	6 121		
09	Sous-total	4 138 674	2 356 830	208 663	267 194
APPORTS REPORTÉS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS FINANCÉES ET DEVANT ÊTRE FINANCÉES PAR LE MES					
10	Solde de début			64 886 439	63 201 285
11	Redressement du solde de début				(588 686)
12	Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice			15 744 574	7 727 328
13	Amortissement des apports reportés (en négatif)			(5 291 941)	(5 453 488)
14	Solde de fin			75 339 072	64 886 439
APPORTS REPORTÉS RELATIFS AUX OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS					
15	Solde de début			910 146	846 597
16	Redressement du solde de début				
17	Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice			412 098	107 556
18	Amortissement des apports reportés (en négatif)			(43 438)	(44 007)
19	Solde de fin			1 278 806	910 146
20	Sous-total MES	4 138 674	2 356 830	76 826 541	66 063 779
Autres ministères et organismes du gouv. du Qc					
21	Solde de début			3 634 930	
22	Redressement du solde de début				4 002 241
23	Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice			272 071	111 065
24	Amortissement des apports reportés (en négatif)			(278 710)	(478 376)
25	Solde de fin	\$	\$	3 628 291	3 634 930
26	Total - Gouvernement du Québec	4 138 674	2 356 830	80 454 832	69 698 709

Cégep de l'Outaouais

Annexe 6 - Apports et revenus reportés

Fonds de fonctionnement et fonds des immobilisations

Au 30 juin 2025

Entreprises du gouvernement						
27	Solde de début			27		
28	Redressement du solde de début			28		
29	Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice			29		
30	Amortissement des apports reportés (en négatif)			30		
31	Solde de fin	\$	\$	31		
Gouvernement fédéral						
32	Solde de début		3 486 780	3 158 357	32	
33	Redressement du solde de début				33	
34	Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice		(731)	540 935	34	
35	Amortissement des apports reportés (en négatif)		(230 608)	(212 512)	35	
36	Solde de fin	\$	\$	3 255 441	3 486 780	36
Gouvernements autres que les gouv. fédéral et du Québec						
37	Solde de début				37	
38	Redressement du solde de début				38	
39	Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice				39	
40	Amortissement des apports reportés (en négatif)				40	
41	Solde de fin	\$	\$	\$	41	
Autres organismes (excluant les gouvernements provinciaux et fédéraux)						
42	Solde de début			1 041 448	42	
43	Redressement du solde de début			(1 041 448)	43	
44	Nouveaux transferts reçus au cours de l'exercice				44	
45	Amortissement des apports reportés (en négatif)				45	
46	Solde de fin	\$	\$	\$	46	
47	TOTAL DES APPORTS REPORTÉS	4 138 674	2 356 830	83 710 273	73 185 489	47
Revenus reportés						
48	Droits de scolarité perçus d'avance	1 693 880	2 164 012		48	
49	Autres revenus perçus d'avance	815 100	526 570		49	
50	TOTAL DES REVENUS REPORTÉS	2 508 980	2 690 582		50	

Les apports et les revenus reportés du fonds de fonctionnement sont présentés au passif à court terme à l'état de la situation financière, tandis que les apports reportés du fonds des immobilisations sont présentés à long terme.

Note 1 : Statuts et objectifs du Cégep

Le Cégep, constitué en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29)* a pour objet de dispenser de l'enseignement général et professionnel de niveau collégial.

En vertu des lois fédérales et provinciales de l'impôt sur le revenu, le Cégep n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

Note 2 : Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers du Cégep sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Le Cégep a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Les principales conventions comptables utilisées sont les suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Cégep suit les principes de la comptabilité par fonds. Les fonds suivants apparaissent aux états financiers et présentent donc une importance particulière :

- Le fonds de fonctionnement : fonds regroupant les opérations courantes de fonctionnement;
- Le fonds des immobilisations : fonds regroupant les opérations relatives aux actifs immobilisés, aux dettes à court terme et à long terme, aux subventions et à tout autre mode de financement se rattachant à ses actifs. Ces opérations incluent tout don ou legs présenté à titre de revenu reporté et amorti sur la durée de vie des actifs y afférents. L'objectif est d'assurer un rapprochement entre les avantages procurés par ces contributions et l'utilisation de l'immobilisation.

Constatation des revenus

Le Cégep applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés.

Note 2 : Principales méthodes comptables (suite)

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de subventions du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), des autres ministères et des autres organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel le Cégep a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. La constatation d'un revenu de subvention peut être reportée à un exercice subséquent lorsque le Cégep remplit les conditions suivantes :

- Le revenu doit être utilisé aux fins prescrites par l'organisme cédant;
- Le Cégep doit rembourser le revenu s'il n'est pas utilisé aux fins prescrites.

Les principales sources de revenus du Cégep, autres que les apports, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes de biens et services, de la location et des autres services auxiliaires. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus reportés représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

Instruments financiers- Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs (à l'exception des TPS et TVQ à recevoir) et des subventions à recevoir. Ces actifs sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont constitués des créditeurs (à l'exception des avantages sociaux à payer), des intérêts courus, des emprunts à court terme et des dettes à long terme évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Évaluation initiale

Le Cégep comptabilise un actif financier ou un passif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers du Cégep sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Le Cégep détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Le cas échéant, toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Note 2 : Principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Les coûts sont déterminés selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations et l'autre actif

Les immobilisations et l'autre actif sont comptabilisés au coût incluant les coûts de mise hors service, le cas échéant.

Amortissement

Conformément à la politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation, les immobilisations et l'autre actif sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>	<u>Seuil de capitalisation</u>
Aménagement des terrains	10 et 20 ans	1 000 \$
Bâtiments	10, 35, 40 et 50 ans	1 000 \$
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 et 40 ans	1 000 \$
Équipements informatiques	3 ans	500 \$
Équipements spécialisés - enseignement (durée de vie de 5 à 15 ans)	10 ans	1 000 \$
Équipements spécialisés - enseignement (durée de vie supérieure à 15 ans)	20 ans	1 000 \$
Autres équipements	15 ans	500 \$
Développement informatique	10 ans	1 000 \$
Matériel roulant	5 ans	1 000 \$
Équipements de communication multimédia	5 ans	500 \$
Mobilier et équipements de bureau	5 ans	500 \$
Réseaux de télécommunication	10 ans	1 000 \$
Documents de bibliothèque	10 ans	1 \$
Contrats de location-acquisition	selon la durée du bail	

Les terrains sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis, puisque leur durée de vie est illimitée ou pratiquement illimitée.

Les coûts de mise hors service d'immobilisation capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une durée de 40 ans.

Les immobilisations - travaux en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient quasi terminées.

Note 2 : Principales méthodes comptables (suite)

Réduction de valeur

Lorsque le Cégep constate qu'une immobilisation ou que l'autre actif n'ont plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation ou de l'autre actif sur la valeur résiduelle est comptabilisé en dépenses à l'état des résultats.

Actif à long terme - RISQ

Le montant du coût du raccordement à l'inforoute mise en place pour le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) est amorti, à partir de l'année 2004-2005, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 20 ans, soit un amortissement annuel de 20 835 \$. L'actif à long terme est complètement amortis. La convention intervenue entre le MES, le RISQ et les Cégeps fixe les modalités de paiement et autres conditions. Cette convention établit l'investissement à 20 000 000 \$ à raison de 416 700 \$ par Cégep, pour le déploiement d'un réseau des télécommunications à large bande passante.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux Normes comptables pour le secteur public, la direction du Cégep doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Cégep pourrait prendre à l'avenir.

Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les provisions pour l'assurance-traitement, congés de maladies non monnayables et les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Régime de retraite

Les membres du personnel du cégep participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du cégep envers ces régimes gouvernementaux étant assumées par le gouvernement du Québec, elles ne sont pas comptabilisées dans les états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Note 2 : Principales méthodes comptables (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisation

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint l'entité à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Note 3 : Redressement des exercices antérieurs

Le Cégep a découvert que certains apports reportés n'avait pas été comptabilisées dans les exercices antérieurs. En conséquence, les postes décrits ci-après, aux états financiers au 30 juin 2024, ont été augmentés (diminués) des montants suivants :

Note 3 : Redressement des exercices antérieurs (suite)

États des résultats

Revenus

Amortissement des apports reportés - Gouvernement du Québec - MES (augmentation) 162 788 \$

Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges (augmentation) **162 788 \$**

État de l'évolution des soldes de fonds

Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice (diminution) **(2 372 107) \$**

Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges (augmentation) 162 788 \$

Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice **(2 209 319) \$**

État de la situation financière

Passif à long terme

Apports reportés relatifs aux immobilisations financées et devant être financées par le MES (diminution) (530 373) \$

Apports reportés relatifs - Autres ministères et organismes du gouv. du Qc (augmentation) 3 781 140 \$

Apports reportés relatifs - autres organismes (diminution) (1 041 448) \$

Total du passif à long terme et du passif (augmentation) **2 209 319 \$**

Solde (insuffisance) de fonds

Investi en immobilisations (diminution) 2 209 319 \$

Total solde de fonds (diminution) **2 209 319 \$**

Note 4 : Débiteurs

Fonds de fonctionnement

	2025	2024
Compte à recevoir - MES	5 489 380 \$	1 634 971 \$
Organismes scolaires	258 058	60 930
Autres ministères québécois	378 715	394 701
Individus	855 872	1 527 526
Autres organismes	656 671	463 189
Fondation du Cégep de l'Outaouais (note 11)	775 265	715 654
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité - Emploi Québec	152 334	219 333
Provisions pour mauvaises créances	(16 715)	(14 920)
TOTAL	8 549 580 \$	5 001 384 \$

Fonds des immobilisations

	2025	2024
Autres ministères québécois	536 427 \$	241 106 \$
Autres organismes	97 603	11 176
Organismes fédéraux	271 525	326 738
	905 555 \$	579 020 \$

Note 5 : Avances interfonds / Dus interfonds

Fonds de fonctionnement	2025	2024
Factures payées par le mauvais fonds	69 842 \$	179 587 \$
Salaires capitalisés	153 519 \$	- \$
Chèques émis du compte américain et taux de change	-	3 015
	223 361 \$	182 602 \$

Note 6 : Immobilisations et constructions en cours

2025

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	2 529 597 \$	- \$	2 529 597 \$
Améliorations majeures aux bâtiments	53 740 719	14 162 944	39 577 775
Aménagement des terrains	1 603 011	484 378	1 118 633
Autres équipements	2 033 442	1 514 187	519 255
Bâtiments	65 903 423	46 156 136	19 747 287
Développement informatique	87 213	80 834	6 379
Documents de bibliothèque	2 200 462	1 449 986	750 476
Équipements de communication et multimédia	3 192 413	2 150 406	1 042 007
Équipements informatiques	11 240 954	9 399 420	1 841 534
Équipements spécialisés à l'enseignement et à la recherche	12 977 964	5 843 596	7 134 368
Manuels pédagogiques	-	-	-
Matériel roulant	146 964	91 778	55 186
Mobilier et équipements de bureau	4 228 631	3 325 090	903 541
Réseau de télécommunications	506 052	373 373	132 679
Sous-total	160 390 845	85 032 128	75 358 717
Constructions en cours	10 151 321	-	10 151 321
Total des immobilisations corporelles et constructions en cours	170 542 166 \$	85 032 128 \$	85 510 038 \$

Note 6 : Immobilisations et constructions en cours (suite)

2024

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	2 529 597 \$	- \$	2 529 597 \$
Améliorations majeures aux bâtiments	48 393 935	12 467 664	35 926 271
Aménagement des terrains	674 152	447 602	226 550
Autres équipements	3 731 587	2 775 951	955 636
Bâtiments	66 854 961	44 909 419	21 945 542
Développement informatique	87 213	75 631	11 582
Documents de bibliothèque	2 043 626	1 312 035	731 591
Équipements de communication et multimédia	2 940 083	1 886 772	1 053 311
Équipements informatiques	9 632 755	8 295 411	1 337 344
Équipements spécialisés à l'enseignement et à la recherche	11 151 701	4 970 227	6 181 474
Manuels pédagogiques	-	-	-
Matériel roulant	89 830	87 130	2 700
Mobilier et équipements de bureau	3 802 018	2 977 223	824 795
Réseau de télécommunications	500 850	349 585	151 265
	152 432 308	80 554 650	71 877 658
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	178 649	178 649	-
	152 610 957	80 733 299	71 877 658
Sous-total	152 610 957	80 733 299	71 877 658
Constructions en cours	3 745 852	-	3 745 852
Total des immobilisations corporelles et constructions en cours	156 356 809 \$	80 733 299 \$	75 623 510 \$

Note 7 : Revenus reportés

	2025	2024
Droits divers et droits universels d'inscriptions	805 114 \$	718 190 \$
CCTT	16 793	5 350
Cours d'été	60 761	48 240
Dépôts sur location	5 129	-
Droits afférents (notes de cours)	120 691	143 225
Revenus de formation	440 016	239 457
Droits exigibles - Étudiants étrangers	641 720	1 229 521
Droits exigibles des citoyens canadiens non résidents	53 456	73 076
Prime d'assurance étudiants étrangers	72 900	-
Autres	203 360	158 693
Sous-total	2 419 940	2 615 752
Revenus d'autofinancement - Services aux étudiants	89 040	74 830
TOTAL	2 508 980 \$	2 690 582 \$

Note 8 : Emprunts à court terme

Fonds de fonctionnement

Le Cégep bénéficie au 30 juin 2025 d'une marge de crédit autorisée et non utilisée de 9 811 000 \$. La marge de crédit est autorisée annuellement par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES).^(a)

Fonds des immobilisations

Le Cégep bénéficie au 30 juin 2025 d'une marge de crédit autorisée de 273 448 \$ pour les projets relatifs à la portion fédérale des projets en lien avec les Ententes bilatérales intégrées (EBI). Au 30 juin 2025, une somme de 200 000 \$ était financée par acceptation bancaire au taux de 3,351 %. La portion de la marge de crédit non utilisée du 30 juin 2025 s'élevait à 73 448\$. La marge de crédit n'est pas renouvelé en 2025-2026. Nous avons terminés le projet et reçu les derniers versements en août 2025.

Le Cégep bénéficie également au 30 juin 2025 d'une marge de crédit autorisée de 39 000 732\$ auprès du Ministre des Finances (fonds de financement), pour le financement temporaire de ses projets d'investissement pour lesquels sont financés par le Ministère. Au 30 juin 2025, une somme était financée par marge de crédit de 9 213 878\$ au taux moyen des bons de Trésor du Québec majoré de 0,02%. La marge de crédit est autorisée annuellement et révisée périodiquement par le MES.^(a)

^(a) Les emprunts autorisés sont garantis par le MES.

Note 9 : Opérations entre apparentés

Le Cégep détient un intérêt économique dans la Fondation du Cégep de l'Outaouais (la Fondation), puisque celle-ci sollicite des fonds au nom du Cégep, et la quasi-totalité des fonds ainsi recueillis est, conformément aux intentions de l'apporteur ou en raison d'autres exigences, transférée au Cégep ou utilisée à sa discrétion ou selon ses directives.

Le Cégep est mandataire pour la perception des dons effectués, à la "Fondation du Cégep de l'Outaouais", par les étudiants et les employés. Le Cégep rembourse régulièrement le solde accumulé des dons. Au 30 juin 2025, les dons recueillis à verser à la Fondation s'élevaient à 75 287 \$ (2024 : 37 862 \$).

Le Cégep est mandataire pour la gestion et la perception des revenus de stationnement. Au 30 juin 2025, un montant net à verser à la Fondation de 24 056\$ (2024 : 3 452\$).

Le Cégep doit recevoir de la Fondation des honoraires de gestion et des frais d'utilisation des aires de stationnement de 536 328 \$ (2024 : 472 318 \$) et de 250 000 \$ (2024 : 250 000\$) respectivement. Ces montants sont inclus dans le solde à payer à la Fondation de 33 092 \$ (2024 : 3 452 \$).

Le solde à recevoir au 30 juin 2025 s'élevait à 775 265 \$ (2024 : 715 654 \$), sans intérêt et à vue.

Toutes ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

Note 9 : Opérations entre apparentés (suite)

Les informations ci-dessous sont tirées des états financiers de la Fondation au 30 juin 2025 :

	2025	2024
Bilan		
Actif	2 588 174 \$	1 548 464 \$
Passif	1 349 250 \$	962 466 \$
Actif net non affecté	385 998	385 998
Actif net affecté	-	200 000
Actif net investi en immobilisation	852 926	-
	2 588 174 \$	1 548 464 \$
Revenus et dépenses		
Revenus	2 303 885 \$	1 775 162 \$
Dépenses	2 063 760	1 458 188
Excédent / (Insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	240 125 \$	316 974 \$
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	625 273 \$	343 000 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	37 200	(514 883)
	662 473 \$	(171 883) \$

Il n'y a aucune différence significative dans les méthodes comptables de la Fondation par rapport à celles du Cégep.

En plus des opérations entre apparentés divulguées ci-dessus, le Cégep est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Cégep n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal des activités et selon les conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

Note 10 : Dette à long terme

	2025	2024
Le Cégep a un emprunt de série FF-1, au montant de 4 500 000 \$, remboursable annuellement au montant de 202 400 \$ par le MES au taux de 3,325 %, échéant le 1er septembre 2024 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er septembre 2024, le remboursement était de 2 678 400 \$.	- \$	2 678 400 \$
Le Cégep a un emprunt de série FF-3, au montant de 27 700 000 \$, remboursable annuellement au montant de 1 108 000 \$ par le MES au taux de 1,751 %, échéant le 1er septembre 2025 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er septembre 2025, le remboursement sera de 17 728 000 \$.	17 728 000	18 836 000
Le Cégep a un emprunt de série FF-5, au montant de 12 000 000 \$, remboursable annuellement au montant de 480 000 \$ par le MES au taux de 2,63 %, échéant le 1er septembre 2026 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er septembre 2026, le remboursement sera de 7 680 000 \$.	8 160 000	8 640 000
Le Cégep a un emprunt de série FF-6, au montant de 5 670 000 \$, remboursable annuellement au montant de 606 504 \$ par le MES au taux de 2,3960 %, échéant le 1er décembre 2025 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er décembre 2025, le remboursement sera de 817 965 \$.	817 965	1 424 470
Le Cégep a un emprunt de série FF-7, au montant de 18 539 330 \$, remboursable annuellement au montant de 1 171 608 \$ par le MES au taux de 2,7530 %, échéant le 1er septembre 2027 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er septembre 2027, le remboursement sera de 7 994 854 \$.	10 338 071	11 509 680
Le Cégep a un emprunt de série FF-8, au montant de 6 998 714 \$, remboursable annuellement au montant de 279 949 \$ par le MES au taux de 3,1670 %, échéant le 1er décembre 2043 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er décembre 2043, le remboursement sera de 279 949 \$.	5 319 022	5 598 971
Le Cégep a un emprunt de série FF-10, au montant de 3 957 043 \$, remboursable annuellement au montant de 197 852 \$ par le MES au taux de 2,439 %, échéant le 1er octobre 2039 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er octobre 2039, le remboursement sera de 197 852 \$.	2 967 782	3 165 634
Le Cégep a un emprunt de série FF-11, au montant de 1 363 000 \$, remboursable annuellement au montant de 90 868 \$ par le MES au taux de 2,3460 %, échéant le 1er octobre 2034 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er octobre 2034, le remboursement sera de 90 867 \$.	908 667	999 533

Note 10 : Dette à long terme (suite)

	2025	2024
Le Cégep a un emprunt de série FF-12, au montant de 1 172 000 \$, remboursable annuellement au montant de 234 400 \$ par le MES au taux de 1,971 %, échéant le 1er octobre 2024 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er octobre 2024, le remboursement était de 234 400 \$.	- \$	234 400 \$
Le Cégep a un emprunt de série FF-13, au montant de 3 658 400 \$, remboursable annuellement au montant de 182 920 \$ par le MES au taux de 2,592 %, échéant le 1er octobre 2041 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er octobre 2040, le remboursement sera de 182 920 \$.	2 926 720	3 109 640
Le Cégep a un emprunt de série FF-14, au montant de 1 209 765 \$, remboursable annuellement au montant de 80 651 \$ par le MES au taux de 1,772 %, échéant le 1er novembre 2035 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er novembre 2035, le remboursement sera de 80 651 \$.	887 161	967 812
Le Cégep a un emprunt de série FF-15, au montant de 1 220 300 \$, remboursable annuellement au montant de 244 060 \$ par le MES au taux de 2,015 %, échéant le 1er novembre 2025 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er novembre 2025, le remboursement sera de 244 060 \$.	244 060	488 120
Le Cégep a un emprunt de série FF-16, au montant de 1 464 815 \$, remboursable annuellement au montant de 73 241 \$ par le MES au taux de 2,592 %, échéant le 1er octobre 2041 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er octobre 2041, le remboursement sera de 73 241 \$.	1 245 092	1 318 333
Le Cégep a un emprunt de série FF-17, au montant de 1 322 500 \$, remboursable annuellement au montant de 88 167 \$ par le MES au taux de 2,428 %, échéant le 1er octobre 2036 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er octobre 2036, le remboursement sera de 88 167 \$.	1 058 000	1 146 166
Le Cégep a un emprunt de série FF-18, au montant de 2 197 510 \$, remboursable annuellement au montant de 439 502 \$ par le MES au taux de 1,499 %, échéant le 1er octobre 2026 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er octobre 2026, le remboursement sera de 439 502 \$.	879 004	1 318 506
Le Cégep a un emprunt de série FF-19, au montant de 3 878 700 \$, remboursable annuellement au montant de 193 935 \$ par le MES au taux de 4,069 %, échéant le 1er décembre 2042 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er décembre 2042, le remboursement sera de 193 935 \$.	3 490 830	3 684 765
Le Cégep a un emprunt de série FF-20, au montant de 2 102 415 \$, remboursable annuellement au montant de 140 161 \$ par le MES au taux de 4,012 %, échéant le 1er décembre 2037 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er décembre 2037, le remboursement sera de 140 161 \$.	1 822 093	1 962 254

Note 10 : Dette à long terme (suite)

	2025	2024
Le Cégep a un emprunt de série FF-21, au montant de 1 330 885 \$, remboursable annuellement au montant de 266 177 \$ par le MES au taux de 3,568 %, échéant le 1er décembre 2027 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er décembre 2027, le remboursement sera de 266 177 \$.	798 531 \$	1 064 708 \$
Le Cégep a un emprunt de série FF-22, au montant de 1 200 000 \$, remboursable annuellement au montant de 80 000 \$ par le MES au taux de 4,012 %, échéant le 1er décembre 2037 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er décembre 2037, le remboursement sera de 80 000 \$.	1 040 000	1 120 000
Le Cégep a un emprunt de série FQ-23, au montant de 3 869 265 \$, remboursable annuellement au montant de 193 463 \$ par le MES au taux de 4,516 %, échéant le 1er novembre 2043 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er novembre 2043, le remboursement sera de 193 463 \$.	3 675 802	3 869 265
Le Cégep a un emprunt de série FQ-24, au montant de 2 097 299 \$, remboursable annuellement au montant de 139 820 \$ par le MES au taux de 4,524 %, échéant le 1er novembre 2038 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er novembre 2038, le remboursement sera de 139 818 \$.	1 957 479	2 097 299
Le Cégep a un emprunt de série FQ-25, au montant de 1 327 648 \$, remboursable annuellement au montant de 265 530 \$ par le MES au taux de 4,097 %, échéant le 1er novembre 2028 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er novembre 2028, le remboursement sera de 265 528 \$.	1 062 118	1 327 648
Le Cégep a un emprunt de série FQ-26, au montant de 2 584 864 \$, remboursable annuellement au montant de 823 904 \$ par le MES au taux de 4,103 %, échéant le 1er mars 2027 et garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention accordée par le Ministère. Le 1er mars 2027, le remboursement sera de 937 056 \$.	1 760 960	2 584 864
Sous-total de Financement-Québec et du Fonds de financement	69 087 357 \$	79 146 468 \$
Frais reportés liés aux dettes	(208 663)	(267 194)
TOTAL	68 878 694 \$	78 879 274 \$
Les paiements minimums futurs exigibles sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants :		
2026	23 937 564 \$	
2027	12 473 796	
2028	10 254 053	
2029	1 995 872	
2030 et suivantes	20 217 409	
	68 878 694 \$	

Note 11 : Obligations de mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Cégep concernent principalement le désamiantage des bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont nottament relatives au démantèlement et à la disposition d'appareils de réfrigération et de climatisation, de réservoirs contenant des produits pétroliers et d'équipements contenant des substances nucléaires.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations Amiante

	2025	2024
Solde au début	3 301 743 \$	2 886 699 \$
Charges de désactualisation	162 766	156 593
Travaux réalisés (en négatif)	-	(26 527)
Révision des estimations	508 315	284 978
Solde de fin	3 972 824 \$	3 301 743 \$

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation	4,73%	4,98%
Période d'actualisation	28 à 50 ans	29 à 51 ans
Taux d'inflation	2,50%	2,57%

Les principales hypothèses utilisées ont été prises dans les paramètres de l'outil de travail fournis par le MES et sont établis dans le Guide d'application élaboré par le Contrôleur des finances.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 10 218 873\$ (9 555 997 \$ en 2024).

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 100% du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors-service d'immobilisations.

Note 11 : Obligations de mise hors service d'immobilisations (suite)

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations- autres qu' Amiante

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au début	1 210 039 \$	1 336 263 \$
Redressement du solde de début	-	-
Nouvelles obligations de mise hors service	70 929	9 909
Charges de désactualisation	56 771	53 150
Révision des estimations	<u>(786 587)</u>	<u>(189 283)</u>
Solde de fin	<u>551 152 \$</u>	<u>1 210 039 \$</u>

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation	3,09 % à 3,95%	3,98 % à 4,33%
Période d'actualisation	0 à 26 ans	1 à 21 ans
Taux d'inflation	1,86% à 2,38%	2,07% à 2,27%

Les principales hypothèses utilisées ont été prises dans les paramètres de l'outil de travail fournis par le MES et sont établis dans le Guide d'application élaboré par le Contrôleur des finances.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 672 900\$.

Note 12 : Engagements

Engagements contractuels

Au 30 juin 2025, le Cégep a des engagements contractuels pour des améliorations majeures aux bâtiments, services bancaires , autres contrats et équipements pour un montant totalisant 18 655 640\$ ventilés comme suit :

2026	16 009 891
2027	2 564 587
2028	81 162
	<u>18 655 640 \$</u>

Note 13 : Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

Le Cégep est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction du Cégep.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que le Cégep utilisent pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels le Cégep est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le Cégep est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. Le Cégep a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour le Cégep.

Le solde des débiteurs et des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition du Cégep aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Note 13 : Instruments financiers (suite)

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers du Cégep exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel le Cégep est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Cégep au risque de crédit :

	2025	2024
Encaisse et chèques en circulation	27 417 591 \$	25 995 007 \$
Débiteurs	9 455 134	5 580 405
Subventions à recevoir - court terme	457 603	1 005 159
Subventions à recevoir - long terme	86 964 353	94 044 051
	124 294 681 \$	126 624 622 \$

La direction du Cégep estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ni en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Au 30 juin 2025, des débiteurs totalisant 9 455 134\$ sont présentés par déduction faite d'une provision pour dépréciation de 16 715 \$ (5 880 405 \$, déduction faite d'une provision pour dépréciation de 14 920 \$ au 30 juin 2024). Il n'y a aucun autre actif financier déprécié à cette date (aucun au 30 juin 2024). Les facteurs pris en considération par le Cégep pour déterminer le montant de la provision pour dépréciation incluent notamment l'âge des sommes à recevoir, l'appréciation de la direction quant au résultat des démarches de recouvrement entreprises par le Cégep et l'appréciation de la qualité du crédit du débiteur.

Risque du marché

Les instruments financiers du Cégep l'exposent au risque du marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

- Risque de taux d'intérêt :

Le Cégep est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.
L'emprunt à court terme porte intérêt à taux variable et expose donc le Cégep à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.
La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc le Cégep au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.
Le Cégep n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Cégep est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Cégep est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que le Cégep dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. Le Cégep établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Note 13 : Instruments financiers (suite)

Au 30 juin 2025, les échéances contractuelles des passifs financiers (excluant le versement d'intérêts) du Cégep se détaillent comme suit :

	Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 4 ans	Plus de 4 ans
Emprunts à court terme	9 413 878 \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs	18 914 231	-	-	-
Dette à long terme	-	-	48 661 285	29 036 529
	28 328 109 \$	- \$	48 661 285 \$	29 036 529 \$

Valeur comptable des actifs et des passifs financiers par catégories

Les actifs et les passifs financiers du Cégep sont tous classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement et totalisent respectivement 126 931 273 \$ (124 294 681\$ au 30 juin 2024) et 106 025 923\$ (105 239 986 \$ au 30 juin 2024).

Note 14 : Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

	2025	2024
Débiteurs	(3 874 729) \$	(1 161 742) \$
Intérêts courus à recevoir	70 435	(21 267)
Subventions à recevoir	6 920 737	(1 078 343)
Frais payés d'avance	116 405	(48 371)
Créditeurs	522 679	2 351 328
Subventions perçues en trop	2 039 618	(1 872 716)
Intérêts courus à payer	(86 158)	(2 610)
Apports reportés	1 736 514	(451 859)
Revenus reportés	(181 602)	804 853
Passif OMHS		
Plus : Variation des créditeurs du fonds des immobilisations et apports reportés long terme exclue par le Ministère et présentée dans les acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 554 430)	(72 859)
	4 709 469 \$	(1 553 586) \$

Note 15 : Éventualités

Le Cégep a actuellement des dossiers de griefs et de lésions professionnelles en cours d'audition. De l'avis de la direction, il n'est présentement pas possible d'évaluer le montant des dommages qui pourraient être réclamés.

Note 16 : Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.